



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE RIVIÈRE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC
Calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC en 2019

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale, que :

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup tenue le 28 novembre 2018 a été adopté le calendrier suivant concernant la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019 :

- Jeudi, 17 janvier à 20 heures à l'Hôtel-de-Ville de Rivière-du-Loup;
- Jeudi, 21 février à 20 heures à Cacouna;
- Jeudi, 21 mars à 20 heures à Saint-François-Xavier-de-Viger;
- Jeudi, 18 avril à 20 heures à L'Isle-Verte;
- Jeudi, 16 mai à 20 heures à Saint-Hubert;
- Jeudi, 20 juin à 20 heures à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Jeudi, 15 août à 20 heures à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Jeudi, 19 septembre à 20 heures à Saint-Paul-de-la-Croix;
- Jeudi, 17 octobre à 20 heures à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Mercredi, 27 novembre à 20 heures à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup.

DONNÉ À RIVIÈRE-DU-LOUP,
CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018.



Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Villeneuve